

PREFACE

Un des principaux objectifs du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie est d'aider les responsables et techniciens dans la mise en œuvre des opérations d'urbanisme.

À la suite de nombreux contacts auprès des Collectivités Locales et des équipes de professionnels, l'Atelier du Service Technique de l'Urbanisme a été saisi de la demande d'un guide pratique des sources de financement des actions d'aménagement en milieu urbain.

Ce guide, établi en étroite collaboration avec la Sous-Direction des Centres et Quartiers Existants de la Direction de l'Urbanisme et des Paysages, la Sous-Direction de l'Amélioration de l'Habitat de la Direction de la Construction et le Secrétariat Général du Fonds d'Aménagement Urbain, a pour seule ambition d'être un document de travail à l'usage des équipes locales. Il vise à faciliter la compréhension des mécanismes de financement résultant de la mise en place du Fonds d'Aménagement Urbain et de la Réforme du financement du logement. Il ne s'agissait donc pas d'établir un inventaire exhaustif de toutes les aides de l'Etat, mais plutôt, à partir de quelques exemples, de décrire les montages financiers opérationnels et d'analyser leur implication sur les finances communales. Plus précisément, ce travail cherche à offrir aux techniciens une vision d'ensemble des modes de financement pour favoriser le dialogue entre les services administratifs et les Collectivités Locales.

Jacques ROUSSET

Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées
Directeur du Service Technique de l'Urbanisme

AVERTISSEMENT

La présente brochure a été élaborée au cours de l'année 1978 tandis que les critères de financement par le F.A.U. étaient encore en évolution.

Aussi, certains montages financiers retenus dans cette phase expérimentale connaîtraient aujourd'hui des modifications.

Pour obtenir des informations plus précises sur les opérations subventionnables et le calcul des subventions, on se reportera utilement à la codification des décisions du F.A.U. annexée à la fin du document.